

Séance de Conseil Municipal du 10 décembre 2010
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert
GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice
REQUET Isabelle
MOREL Nicolas
GRAZINI Bernard
HAUTEVILLE Ludivine
HAUTEVILLE Jérôme
CHEVALLET Yoann

Membres absents :

DEMESTE Isabelle, donne procuration à MICHAUD Maurice
PETIT-GRAZINI Angélique, donne procuration à GRAZINI Bernard

Secrétaire de séance : Sylviane GRENAT

Validation du compte-rendu de la séance du 29 octobre 2010

Accord à l'unanimité.

Route de LA CHAVANETTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une étude géotechnique a été réalisée sur la voie communale. Il s'agissait de proposer un programme de travaux visant à élargir et sécuriser cette voie.

Accord à l'unanimité pour la réalisation des travaux, qui seront confiés à la Communauté de Communes qui détient la compétence voirie.

Délimitation du chemin communal au village du CRUET

Suite à la délimitation de la propriété de l'indivision MOREL par le Cabinet de géomètre BARNOUD, le tracé du chemin a été modifié selon notre demande.

Désignation d'un représentant de la collectivité au comité de Bassin de Dranses et de l'Est Lémanique

Titulaire : GALLAY Gilbert

Suppléant : HAUTEVILLE Jérôme

Accord à l'unanimité.

Tarifs communaux 2011

EAU :	abonnement – part fixe	:	40.00 €
	location compteur	:	7.00 €
	prix de vente du M3	:	1.50 €

taxe de branchement eau potable			
nouvelle construction	:		1 000.00 €
construction existante	:		610.00 €

ASSAINISSEMENT :	abonnement – part fixe	:	35.00 €
	prix de vente du M3	:	1.15 €

participation pour raccordement au réseau			
nouvelle construction	:		2 800.00 €

remboursement du coût de la partie publique du			
branchement (construction existante)	:		470.00 €

Accord à l'unanimité

SALLE DES FETES :

Location une soirée	:	100.00 €
Supplément si occupation le lendemain midi	:	20.00 €
Location une journée	:	120.00 €
Supplément si occupation plusieurs jours	:	30.00 € par jour
Caution	:	230.00 €

Gratuité pour les associations de la Commune

Accord à l'unanimité.

CIMETIERE (concession et caveaux) :

Concession de terrain dans le cimetière communal	:	18.50 € le M2
Caveau 3 places	:	750.00 €
Caveau 6 places	:	1 500.00 €

Accord à l'unanimité

Contrat de travail GALLAY Stéphanie

Le contrat de travail prenant fin le 31 décembre 2010, il est proposé d'établir un nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de un an.

La demande de réduction du temps de travail accordée à Mme GRENAT Sylviane pour une période de 6 mois se terminant, à compter du 1er janvier 2011 elle reprendra ses fonctions à 70 % d'un temps plein.
Ouverture au public du secrétariat : Mardi de 13 H 30 à 17 H 30 et vendredi de 8 H 30 à 12 H.

Monsieur REQUET Jean Pierre a déposé une demande de permis de construire pour une maison d'habitation au CRUET. Dossier transmis à la D.D.T pour instruction avec avis favorable.

Un projet de réalisation d'un columbarium au cimetière est à l'étude.

Dans le cadre de l'étude du zonage de l'assainissement collectif et non collectif des communes composants le SIVOM de la Vallée d'Aulps, le Cabinet Nicot nous a transmis une carte de zonage.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Gallay Gilbert